

Initiatives parlementaires

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 58.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

L'EMPLOI

LES PROGRAMMES DE FORMATION FINANCÉS PAR LE
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'exiger des employeurs bénéficiant de programmes de formation financés par le gouvernement fédéral qu'ils offrent des emplois à long terme aux stagiaires.

—Madame la Présidente, c'est une pure coïncidence que la Chambre soit saisie de ce projet de loi d'initiative parlementaire le jour même où sont publiées les derniers chiffres du chômage dans notre pays.

Ces chiffres, je dois dire, sont alarmants puisque le taux de chômage a atteint le niveau de 10,2 p. 100 dans notre pays, le plus élevé que nous ayons vu au Canada depuis 1985. Ce qui est peut-être le plus inquiétant, c'est que certains détails sont particulièrement difficiles à accepter, lorsqu'on étudie ces statistiques sur le chômage.

Par exemple, on constate que la perte d'emplois permanents a été particulièrement importante. Si on compare les chiffres de février de l'année dernière avec ceux de février de cette année, qui viennent d'être publiés, on constate une perte totale de 420 000 emplois permanents. C'est un chiffre énorme. Il s'agit de statistiques, mais cela représente naturellement des centaines de milliers de personnes et de familles dans tout le pays qui ont vu disparaître depuis l'année dernière les perspectives d'avenir qu'elles croyaient assurées pour eux-mêmes et leurs enfants.

Au cours de la tournée de relance économique des néo-démocrates qui se sont rendus dans tout le Canada, nous avons parlé à plusieurs associations dans bien des villes différentes de notre pays. Une personne de Cambridge m'a fait la déclaration suivante: pendant la récession de 1981-1982, au moment où un grand nombre de gens étaient au chômage, les usines subsistaient néanmoins. Ces travailleurs d'usines s'attendaient à retrouver du travail et à ce que les emplois qui avaient disparu soient recréés.

Ce qu'il a de plus tragique dans cette récession, c'est que les gens ont bien souvent vu la fabrique, l'usine ou l'entreprise où ils travaillaient cesser ses activités. À l'heure actuelle, le taux de faillite est encore supérieur à ce qu'il était en 1981-1982. Un grand nombre d'entreprises mettent à profit l'Accord de libre-échange canado-américain pour déménager leurs pénates aux États-Unis.

D'autres enfin ont choisi d'aller s'installer au Mexique, dans la région des maquiladoras au nord du Mexique, où les salaires sont extrêmement bas. Ils pourront alors desservir le marché américain et vraisemblablement aussi, si l'accord commercial avec le Mexique se réalise, le marché canadien. Les travailleurs en question estiment qu'ils n'ont pas perdu leur emploi pour un temps, mais définitivement. Ils en éprouvent un très intense sentiment de désespoir, de frustration et de colère, ainsi que nous avons pu le constater.

J'ose espérer qu'en dépit du départ de ces usines vers les États-Unis, de cet exode de l'activité économique en direction du Sud, le Canada ne va pas perdre ces emplois d'une façon permanente. Je crois que le Canada pourrait prendre des mesures pour favoriser le retour de ces emplois et pour conserver ceux que nous avons encore.

Malheureusement, le budget que le gouvernement vient de présenter ne préconise aucun des changements que j'estime nécessaires. Je songe notamment au domaine de la formation.

À mon avis, si nous voulons que le Canada progresse, nous devons accepter d'investir en vue de l'avenir. Nous pourrions le faire de maintes façons, que ce soit en investissant dans la recherche et le développement, dans le système d'enseignement élémentaire, voire dans l'infrastructure.

Cependant, par-dessus tout, nous devons investir dans la formation spécialisée, car le sort de notre économie dans les années à venir dépendra en grande partie des ouvriers spécialisés qui seront appelés à travailler dans une société, disons, très sophistiquée où il ne sera plus question par exemple de produire des articles simples, ce qui nous amènerait inévitablement à concurrencer les pays du tiers monde, mais qui nous introduirait également dans un monde de techniques de production de pointe nouvelles et complexes qui nous mettraient en mesure d'offrir à l'exportation des produits finis répondant à des exigences très techniques et correspondant aux attentes particulières de l'économie mondiale.